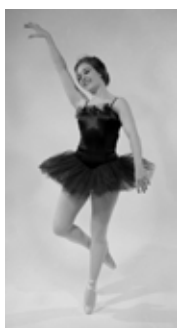


# FEMMES D'ANGOULÊME

Les Archives municipales sont heureuses de vous accueillir autour de cette nouvelle exposition consacrée aux « Femmes d'Angoulême ». Vous allez pouvoir retrouver ou découvrir ici des femmes qui se sont illustrées dans l'histoire de la Ville du Moyen Âge au <sup>xx</sup>e siècle. Femmes seules ou groupe de femmes, vous allez pénétrer dans l'univers de ces êtres qui au fil des siècles ont marqué la politique, les lettres, les arts, la religion et les œuvres sociales mais aussi et surtout le foyer familial, l'artisanat et le commerce, l'usine ou l'école. Femmes d'exception, porteuses de vie, de savoirs, à l'œuvre dans tous les combats notamment celui au service de leur condition. Le choix a été fait de présenter des personnalités féminines qui ne sont plus des nôtres. Une rubrique spéciale est consacrée également à la représentation de la femme à Angoulême à travers l'art. L'exposition est composée de panneaux thématiques associés à des biographies et des photographies. Dans les vitrines, vous pourrez admirer quelques documents précieux liés à l'histoire ou aux talents des femmes d'Angoulême. Nous remercions tout spécialement le Musée d'Angoulême et les Services communication et techniques, ainsi que M. Laurent Richardeau pour leur aide quant à la réalisation de cette exposition. Nous vous souhaitons une belle visite dans le sillage de ces femmes qui ont ouvert des voies.



# CHRONOLOGIE DES DROITS DE LA FEMME

## SOUS L'ANCIEN RÉGIME



Les fils seuls ont le droit à l'héritage. Les filles sont seulement « dotées », selon le bon vouloir des parents. Le mariage, acte religieux, est soumis à l'autorisation du père, quel que soit l'âge des futurs époux. Il est indissoluble, le divorce et même la séparation de corps sont impossibles. Le mari seul a le droit de gérer les biens du couple et les biens de sa femme mais il n'a pas le droit de dilapider la dot de sa femme.

## LES LOIS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Les filles ont les mêmes droits à l'héritage que les fils. Le mariage, acte civil, n'est plus soumis à l'autorisation parentale. Le divorce est autorisé dans les cas suivants : par simple consentement mutuel des deux époux, sur la demande de l'un des époux ou pour incompatibilité d'humeur, démence, fureur, condamnation infamante, crime, sévices, injures graves, abandon du domicile conjugal pendant deux ans, dérèglement des mœurs notoires. La femme a le droit d'accomplir certains actes juridiques mais le mari garde « la suprématie » dans l'administration des biens.

## DU CODE NAPOLÉONIEN AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

- 1804 Le Code Napoléon consacre l'incapacité juridique de la femme mariée : la femme, considérée comme mineure, est entièrement sous la tutelle de ses parents, puis de son époux, restrictions sévères au droit de divorcer.
- 1816 Suppression totale du divorce.
- 1850 La loi Falloux oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire spéciale pour les filles.
- 1863 Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, crée les cours secondaires pour jeunes filles, jusque-là interdits.
- 1874 Première loi tentant de protéger les femmes au travail : les femmes ne peuvent travailler dans les mines, ni travailler le dimanche.
- 1880 La loi Camille Sée organise l'enseignement secondaire féminin (il est différent de celui dispensé aux garçons).
- 1881 Loi autorisant les femmes à ouvrir un livret de Caisse d'Épargne sans l'autorisation de leur époux.
- 1882 Lois Jules Ferry : l'école primaire est obligatoire et gratuite pour les filles comme pour les garçons.
- 1884 Loi réautorisant le divorce, aux mêmes conditions qu'en 1804.
- 1892 Loi limitant la journée de travail à 11 heures pour les femmes. Il est interdit de les faire travailler la nuit.
- 1906 Repos hebdomadaire pour tous les travailleurs.
- 1907 La femme mariée qui travaille a le droit de disposer de son salaire (mais pas de gérer ses autres biens).
- 1908 Libéralisation du droit au divorce : il est autorisé, à la demande des deux époux, après 3 ans de séparation de corps.
- 1909 Loi instituant un congé de maternité de 8 semaines, sans traitement.
- 1915 Les femmes disposent de l'autorité paternelle en l'absence du mari, et pour la durée de la guerre.
- 1920 Loi faisant de la contraception et de l'avortement un délit pénal. Les institutrices obtiennent l'égalité de rémunération avec les hommes.
- 1924 L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.
- 1928 Loi instituant le congé de maternité avec l'accès à la gratuité des soins et des indemnités compensatrices.
- 1932 Création des Allocations Familiales.
- 1938 Loi reconnaissant à la femme une « capacité juridique » restreinte : droit d'ester en justice (ouvrir un procès et témoigner)



- 1941 Le divorce est interdit pendant les trois premières années suivant le mariage sauf en cas de sévices graves et répétés.
- 1942 L'avortement est considéré comme un crime contre l'État, passible de la peine de mort.
- 1944 Une ordonnance d'Alger signée par le Général de Gaulle accorde aux femmes le droit de vote et le droit d'éligibilité. Les femmes sont admises dans les jurys d'assises.
- 1945 Rétablissement du divorce aux conditions de 1908. Loi instituant le congé de maternité obligatoire et indemnisé à 50 %.
- 1946 Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- 1965 Réforme du régime matrimonial de 1804 : la femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte en banque, exercer une profession sans l'autorisation de son mari.
- 1965 L'enseignement technique est ouvert aux filles.
- 1967 Loi Neuwirth autorisant la contraception ; celle-ci sera remboursée en 1974.
- 1970 La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale.



- 1971 Loi rendant obligatoire l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail.
- 1974 Loi Veil autorisant l'IVG, sous certaines conditions.
- 1975 Libéralisation du divorce, dans trois cas : adultère, condamnation à une peine infamante, sévices et injures graves.
- 1983 Loi Roudy qui interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.
- 1986 Circulaire légalisant l'emploi du féminin pour les noms de métier.
- 1990 Arrêt de la Cour de cassation condamnant le viol entre époux.
- 1992 Loi réprimant les violences conjugales et loi sanctionnant le harcèlement sexuel au travail.
- 1999 Réforme de la Constitution. La loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives
- 2000
- 2001 Loi Génisson sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui vise à développer le dialogue social sur ce sujet dans la branche et l'entreprise.
- 2002 Loi sur la transmission du patronyme qui autorise la transmission du nom de la mère ou du père ou des deux aux enfants.
- 2004 Loi relative au divorce : protection du conjoint victime de violence.
- 2006 Loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- 2007 Loi sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.
- 2008 Loi sur la lutte contre les discriminations quant à la maternité et le congé de maternité. Loi facilitant l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de conseiller général. Loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République vers la parité dans les responsabilités professionnelles et sociales.
- 2010 Loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- 2011 La loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.
- 2012 Loi relative au harcèlement sexuel.
- 2013 Loi relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral. Sur chaque canton doit se présenter un binôme femme-homme. Loi autorisant le mariage homosexuel.
- 2014 Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privées, professionnelles et publiques.

## LES FEMMES ET LA POLITIQUE



Hier comme aujourd'hui, les femmes ont, à travers les siècles, noué une relation privilégiée avec le pouvoir bien plus souvent qu'on ne le pense. Pourtant, le rôle des femmes de pouvoir, dans la France du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne, reste une réalité peu étudiée d'où ce chapitre d'exposition consacrée à ces femmes engagées politiquement à Angoulême au fil de l'histoire.

**L'histoire des femmes au Moyen Âge** est incomplète puisqu'elle est écrite par des hommes et que les femmes sont peu évoquées. On sait cependant qu'à cette époque, les femmes mariées ont des droits avancés et jouent un rôle important. Elles peuvent hériter de terres, gérer des fiefs lorsque leur mari est absent, saisir les tribunaux. Des femmes comme Delphine de Sabran en Provence, Gabrielle de la Trémoille à L'Île de Noirmoutier ou Isabelle Taillefer en Angoumois gouvernent ainsi réellement. Plus tard au xv<sup>e</sup> siècle, la comtesse douairière d'Angoulême, Marguerite de Rohan, veuve du bon comte Jean, administrera son comté durant la minorité de son fils Charles. Certaines femmes accèdent aussi à la régence du royaume car aucune loi stricte n'existe. Anne de Kiev, épouse de Henri I<sup>er</sup> de France fut nommée régente de son fils Philippe, lorsqu'elle fut veuve. Louis VIII choisit, avant de mourir, Blanche de Castille pour le remplacer.

**À la Renaissance**, on observe une concentration de femmes gouvernant seule ou en collaboration avec ou sans titre de régence telle Anne de Bretagne ou Louise de Savoie.

Mais la Renaissance a-t-elle représenté une période d'émancipation pour les femmes en général ? Christine de Pisan, dans la Cité des Dames (1405), prône l'émancipation des femmes par le savoir. Les femmes issues de l'élite économique ou politique reçoivent alors une éducation, telle Marguerite de Navarre qui encourage Guillaume de Budé, pour le développement des études grecques en France. Cette dernière se montre aussi protectrice à l'égard de Rabelais ou de Lefebvre d'Étaples. Castiglione explicite bien ce rôle que les dames se doivent désormais de tenir dans les cours, leur raffinement et leur culture doivent rejaillir sur des hommes violents et frustrés. Catherine de Médicis joue aussi ce rôle.

**La philosophie des Lumières** n'était pas favorable à l'émancipation des femmes. Elles restent génitrices et éducatrices. Or, dans ce mouvement européen, la connaissance humaine est mise en avant pour contester le primat religieux et l'organisation inégalitaire qui en découle. Une phase d'émancipation voit le jour à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle autour d'Olympe de Gouges et d'Anne-Josèphe de Méricourt avant que les féministes de la fin du xix<sup>e</sup> et du xx<sup>e</sup> siècle ne viennent défendre la cause des femmes en politique avec Simone de Beauvoir ou Françoise Giroud. En 1941, Madame Sévenet est la première femme à siéger au Conseil municipal d'Angoulême. Elle n'est pas élue mais désignée par l'État français durant le Régime Vichy. Le combat des suffragettes pour le vote des femmes aboutira en 1944 à la célèbre ordonnance du Général de Gaulle octroyant enfin le droit de vote aux femmes en France. De plus en plus de femmes telle Mathilde Mir à Angoulême commencèrent à s'investir alors dans la vie politique. En 1945, cette dernière est élue au Conseil municipal avec Jeanne Touzain.

## LES FEMMES ET LA POLITIQUE



**ISABELLE TAILLEFER** (1186-1246)

*Comtesse d'Angoulême et reine d'Angleterre, l'une des dernières féodales.*

Mariée à Jean sans Terre, une charte de commune est accordée en 1204 sous son influence. Veuve et remariée à Hugues de Lusignan, elle fait réaliser un nouveau château (Hôtel de Ville) et renforce les défenses de la Cité.



**YOLANDE DE BRETAGNE** (1218-1272)

*Comtesse d'Angoulême et princesse bretonne.*

Elle épouse en 1236 Hugues XI de Lusignan, fils d'Isabelle Taillefer. Yolande décède au Château de Bouteville en 1272.



**BEATRICE DE BOURGOGNE** (1260-1328)

*Comtesse de la Marche et d'Angoulême.*

Elle épouse Hugues XIII de Lusignan. Elle est la dédicataire d'une traduction en prose française de la Légende dorée.



**MARGUERITE DE ROHAN** (1428-1496)

*Comtesse d'Angoulême.*

Mariée à Jean d'Orléans (Le Bon Comte Jean) en 1449, elle est la mère de Charles d'Orléans et grand-mère de François 1er. Elle fut inhumée à la cathédrale d'Angoulême en 1497.



**LOUISE DE SAVOIE** (1476-1531)  
*Comtesse puis Duchesse d'Angoulême.*

Mariée en 1488 à Charles d'Orléans, mère de Marguerite de Valois et de François I<sup>er</sup>, elle gère le Comté d'Angoulême à la mort de son époux et devint Régente de France à deux reprises lors du règne de son fils.



**DIANE DE FRANCE** (1538-1619)  
*Duchesse d'Angoulême.*

Fille naturelle du roi Henri II, elle épouse en 1553 Horace Farnèse. Veuve elle se remaria au fils du connétable Anne de Montmorency. Son demi-frère Henri III lui offre le duché d'Angoulême en 1582. Elle donna le nom d'Angoulême à son hôtel particulier aujourd'hui bibliothèque historique de la ville de Paris.



**MARIE THERESE DE FRANCE** (1778-1851)  
*Duchesse d'Angoulême (Madame Royale).*

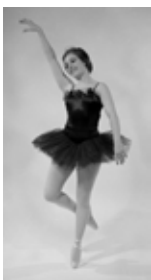
Fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, seule survivante de la famille royale à l'issue de la Révolution, elle épouse Louis Antoine de France, duc d'Angoulême et assurera durant quinze années quasiment le rôle de Première Dame de France. En commémoration de leur passage à Angoulême en 1815, une colonne a été érigée l'année suivante, sur le Chemin de la Folie rebaptisé « Chemin de Madame ».



**MATHILDE MIR** (1896-1958)  
*Figure de l'enseignement, de la Résistance, écrivain et journaliste.*

Elle prend la direction de l'école normale de filles à Angoulême en 1932. Résistante au sein de l'Organisation civile et militaire en 1943, elle intègre le Bureau d'opérations aériennes en 1944. Éluë conseillère municipale en 1945, elle est également à l'initiative de la formation du Comité départemental de libération et à l'origine du journal « Charente-Libre ».

## LES FEMMES ET LES ARTS



Les activités artistiques ont longtemps été considérées comme un domaine « féminin », celui des « arts d'agrément », dont la maîtrise est le signe d'une éducation accomplie chez les « jeunes filles de bonne famille ». Aujourd'hui, les femmes sont toujours majoritaires parmi les pratiquants amateurs.

Pourtant, l'accès des femmes à l'exercice professionnel d'une activité artistique, qui sera alors considérée dans certains cas comme un « métier », s'est réalisé difficilement. Parfois, ces femmes, leurs œuvres et leurs pratiques ont été rendues invisibles alors même que leur présence est attestée.

D'autre part, les femmes n'ont pas toujours été exclues de la création ou considérées comme des créatrices de moindre valeur : il a existé de tout temps des musiciennes, des danseuses, des peintres, des « artistes » brillantes et reconnues, souvent issues elles-mêmes de familles d'artistes.

### Les Femmes et la Peinture

Des femmes pratiquèrent la peinture à toutes les époques, mais furent plus ou moins marginalisées selon les périodes. On trouve la trace de femmes peintres à partir du Moyen Âge où leur présence dans les ateliers d'enluminure est attestée, telle cette Jeanne de Montbaston, épouse d'un copiste parisien au <sup>XIV</sup> siècle, Richard de Montbaston.

À l'époque de la Renaissance, les règlements des corporations et les coutumes en général n'autorisent pas les femmes à diriger un atelier ; la reconnaissance du talent des femmes est plus difficile encore que l'accession au métier. De nombreux peintres enseigneront leur art à leurs filles qui seront des assistantes parfois très précieuses mais ne pourront accéder à un statut de maître.

Au <sup>XVII</sup> siècle, l'Académie royale de peinture et de sculpture admit pour la première fois une femme, Catherine Girardon. En 1710, l'Académie émit une résolution, non suivie, de ne plus admettre de femmes. Le 31 mai 1783, dans la même séance où elle recevait Adélaïde Labille-Guiard, elle fixa le nombre des académiciennes à quatre. À la fin de l'Ancien Régime, Élisabeth Vigée-Lebrun, demeure l'une des plus célèbres portraitistes de l'aristocratie française.

Après la Révolution française, la plupart des restrictions imposées aux femmes perdurent même au <sup>XIX</sup> siècle. En France, l'Académie des beaux-arts leur est interdite, de même qu'il leur faut une dispense pour passer un baccalauréat ou entrer dans une université. La femme est cantonnée au rôle de modèle ou d'épouse, de mère ou de gouvernante d'artiste. Il faut attendre la fin du <sup>XIX</sup> siècle pour voir les femmes se dédier à la peinture en abordant tous les sujets sans que cela fasse scandale. Suzanne Valadon et Marie Laurencin s'illustrèrent alors en France. À Angoulême aussi des femmes vont peindre, Clarisse Châtenet Latapie et plus tard Lucie Valore qui épousera le peintre Utrillo.

Les femmes sont admises à L'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris uniquement à partir de 1897. Ce n'est qu'en 1900 que les Beaux-Arts de Paris acceptent les élèves féminines sans restrictions.

Peintre et sculptrice formée par son père dans son atelier, Rosa Bonheur devient la première artiste du courant réaliste en France. Le Musée d'Angoulême expose une de ses œuvres. Marie Matosès-Dumas et sa fille Pastora Matosès sont représentatives de la peinture charentaise féminine sans oublier Suzy Bartolini, l'une des grandes spécialistes du fixé sous verre.

### **Le Chant**

Le chant était pratiqué dans la Cathédrale d'Angoulême depuis le Moyen Âge par les ministres du culte, les chantres et le chœur des enfants. Dans les abbayes telle Saint-Ausone, les bénédictines chantaient la liturgie des heures. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle Angoulême bénéficia d'une salle de spectacle, la Comédie. Puis, à la fin du Second Empire, le théâtre a été élevé par l'architecte Soudée sur les allées de New York. De nombreux spectacles lyriques permirent aux Angoumoisins de découvrir et d'apprécier les grandes voix d'alors. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un conservatoire fut même créé et s'est développé depuis. De même que de nombreuses chorales religieuses, laïques s'ouvrirent aux femmes dans la cité angoumoisine. Lily Danière de l'Opéra-Comique illustre parfaitement cette évolution à Angoulême où elle fut l'une des artistes les plus connues.

La Ville accueille toujours sur la Scène Nationale, de la Nef à l'Espace Carat et au fil de ses festivals une multitude de chanteurs de tous horizons.

### **La Danse**

Les danses folkloriques associées aux musiques anciennes appartiennent au patrimoine de notre province. Comme pour la musique, l'ouverture à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'une salle de spectacle et d'un théâtre cent ans plus tard eurent à Angoulême une grande incidence sur la pratique de cet art de la danse.

Le conservatoire d'Angoulême, baptisé plus tard Gabriel Fauré, ainsi que différentes écoles de danse locales s'ancrent dans la vie culturelle locale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en offrant des formations variées autour des différents types de danse jusqu'aux plus contemporaines.

Des femmes vont s'illustrer dans cet art telle la Padowa (1896-1968) danseuse bien connue d'Entre-Deux-Guerres ou Marysa Lodi avec son école et ses galas. Le danseur et chorégraphe Dominique Bagouet fit ses débuts auprès d'elle.





## LES FEMMES ET LES ARTS



**MARIE FOUCAUD, dite LOUISE (1811-1895)**  
*Professeur d'art, de peinture et peintre.*

Fille et élève de son père dessinateur, Georges Auguste Foucaud, ils ouvrent en 1838 une école de dessin et de peinture à Angoulême. En 1850, installée à Paris, elle y enseigne le dessin et la peinture. Elle perfectionne son art auprès du célèbre maître romantique Ary Scheffer dont la demeure abrite aujourd'hui le « musée de la vie romantique » à Paris.

Elle expose dans de nombreuses villes notamment à Bordeaux où elle reçoit une médaille d'argent en 1841. De retour à Angoulême, elle lègue sa demeure à la ville pour y loger une nécessiteuse.



**CLARISSE CHÂTENET-LATAPIE (1838-1903)**  
*Professeur de dessin, peintre de nature morte et portraitiste.*

Fille d'un imprimeur lithographe angoumois, elle est l'élève de Rosa Bonheur, pionnière et célèbre pour ses peintures animalières. Épouse du peintre Victor Latapie en 1864, elle peint essentiellement des fleurs, des natures mortes et des portraits à l'huile et au pastel qu'elle expose à Cognac, Angoulême et Rochefort.



**MARIE MATOSÈS-DUMAS (1868-1956)**  
*Professeur d'Art, artiste portraitiste et peintre de natures mortes.*

Elève de Bonnat et de Bouguereau, elle épouse en 1886 Manuel Matosès lui-même artiste peintre. Elle enseigne à l'École des beaux-arts d'Angoulême. Ses œuvres sont présentées avec celles de son époux et de sa fille dans le cadre d'expositions régionales.



**LUCIE VEAU, dite LUCIE VALORE (1878-1965)**  
*Artiste peintre native d'Angoulême, issue d'un milieu modeste angoumois.*

À son deuxième mariage avec Robert Powels, banquier et grand collectionneur d'art, elle découvre le milieu des arts parisiens et réalise ses premières toiles. Elle rencontre alors Maurice Utrillo. En 1935, ils se marient à Angoulême à l'église Saint Ausone et s'installent « Villa Douce France ».



**MARIA EMMA ANNE PAJOT, née TEMPVIRÉ (1888-1985)**  
*Pianiste native d'Angoulême.*

Née au Cœur de la musique, son père Léopold de Tempviré étant directeur du conservatoire d'Angoulême, elle rencontra encore enfant Gabriel Fauré. Sa mère Marie Léone Georgine Troussat était professeur de musique également. Excellente pianiste, professeur de piano rue Corneille, elle épousa le sculpteur René Pajot à Angoulême en 1925 et ne cessa jusqu'à sa mort d'enseigner sa passion pour la musique.



**PASTORA MATOSÈS** (1892-1952)  
*Artiste peintre, fille de Manuel et de Marie Matosès-Dumas.*

Elle peint différents sujets à l'aquarelle : natures mortes, fleurs, portraits, thèmes religieux et se consacre également à la miniature. Très engagée dans la vie culturelle angoumoisine, elle fonde un cercle féminin et organise le salon artistique d'Angoulême.



**LÉONIE VACHÉE** dite « LA PADOWA » (1896-1969)  
*Danseuse native d'Angoulême où ses parents étaient cartonniers.*

Elle eut ses heures de gloire sur les principales scènes de France et d'Europe. De retour à Angoulême entre les deux guerres, elle tint une école de danse célèbre située au chevet de l'église Saint André où elle forma plusieurs générations.



**ALICE DANIÈRE**, dite **LILY DANIÈRE** (1913-2000)  
*Chanteuse lyrique de l'Opéra-comique, issue d'une famille d'Angoulême.*

Née à La Rochefoucauld, cette artiste était issue d'une famille de musiciens. Sa mère jouait du piano et de l'orgue dans l'église du Sacré-Cœur à Angoulême et son demi-frère Jacques Doucet chanta à l'Opéra-Comique de Paris. Lily Danière se consacra au chant et fut elle aussi l'une des belles voix de l'Opéra-Comique où elle côtoya tous les grands artistes de l'époque et se produisit sur les scènes de France et d'Europe. Retirée en 1964 à Angoulême, elle devint professeur de chant au conservatoire de musique de 1965 à 1979 tout en continuant à chanter au Théâtre d'Angoulême.



**SUZANNE BARTOLINI**, dite **SUZY** (1930-2011)  
*Artiste peintre.*

Après plusieurs années d'études d'art à Nice et à Paris, elle épouse en 1957, Cyrille Bartolini, 1<sup>er</sup> Grand Prix de Rome, le couple s'installe en Charente après avoir vécu à la Villa Médicis de Rome. Elle perfectionne son art du fixé sous verre. Elle exposera dans de nombreux pays tels que la Belgique, l'Espagne, la Suisse et les États-Unis.



**MARYSA LODI**  
*Danseuse installée à Angoulême, domiciliée rue d'Arc.*

Son école de danse située rue Hergé eut durant de longues années un grand succès. Elle organisa de nombreux galas au théâtre et fut le professeur du célèbre chorégraphe et danseur angoumoisien Dominique Bagouet.

## LES FEMMES ET LE TRAVAIL



Les femmes ont toujours travaillé, mais cela a été longtemps occulté en raison de la prise en compte du travail uniquement salarié des ouvrières ou employées. Pourtant, leur activité s'est déployée à la ferme, dans la boutique et dans l'artisanat.

Depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail des femmes s'est exercé de plus en plus hors du cadre familial et le salariat est devenu une réalité. Grâce à la progression de la scolarité des jeunes filles, les femmes ont pénétré des secteurs et des professions jusqu'alors occupés par les hommes.

**Les ouvrières:** L'essor de la mécanisation entraîne l'abandon progressif du travail à domicile et le développement du travail des femmes dans les fabriques. La féminisation du travail industriel est illustrée par de nombreuses photographies des papeteries angoumoises et particulièrement la papeterie Lacroix.

De plus, il est intéressant de noter que la présence féminine est très forte dans certaines productions. À Angoulême, les femmes bénéficient même de la présence de crèches dans les usines de papier à cigarettes. À l'époque, le salaire des ouvriers est deux fois supérieur à celui de leurs compagnes. La durée moyenne de la journée de travail des femmes adultes est de 10 heures. Le rapport rappelle l'interdiction du travail de nuit pour les jeunes femmes mineures, c'est-à-dire celle âgées de 16 à 21 ans.

Fait exceptionnel pour l'époque, l'industriel Léonide Lacroix épousa l'une de ses ouvrières, Marie Alida Perrin, alliant ainsi le monde du patronat et celui du prolétariat.

**Les institutrices:** L'instruction des jeunes filles est aussi une activité au cœur du travail féminin. L'École Normale d'institutrices est élevée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle rue de Montmoreau dans le sillage du pédagogue Jules Ferry. En 1931, Mathilde Mir (1896-1958) en devient la directrice. Le travail des institutrices porte ses fruits. Selon un rapport de l'époque, on trouve dans ces établissements « partout la bonne conduite, le zèle, la piété des maîtresses qui exercent sur les populations et la jeunesse la plus salubre influence ».

L'enseignante Yvette Renaud (1938-2016) illustre à Angoulême la réussite de ces femmes d'éducation et de culture.

**Les domestiques :** La dernière « figure emblématique » du travail féminin à cette période est la domestique. En effet, la première branche d'emplois féminins est celle des services domestiques : Presque la moitié des femmes actives entre 1850 et 1901. Ce service est dispersé entre environ un million de familles de classes moyennes. Les femmes, et bien souvent les jeunes femmes, assurent dans ces familles les fonctions de servantes, de cuisinières, voire de gouvernantes.

Les recensements de population de la Ville d'Angoulême témoignent de la présence de ces femmes dans la plupart des foyers du plateau au XIX<sup>e</sup> siècle.

Hélas, la prostitution très présente à Angoulême a aussi été une réalité malheureuse du travail des femmes jusqu'à la fin des maisons closes suite à la Loi Marthe Richard du 13 avril 1946.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le travail des femmes va connaître une évolution colossale. La Grande Guerre est souvent perçue comme un véritable bouleversement de la place des femmes dans le monde du travail. En effet, elles sont amenées à remplacer les hommes, les pères, frères et surtout époux partis au front. Ainsi, dans les commerces de la Ville, les femmes prennent la main.

Aux frontières de la Ville d'Angoulême en zone rurale, les femmes sont à pied d'œuvre dès l'entrée en guerre. Il faut poursuivre les travaux agricoles coûte que coûte. Avec la guerre, elles deviennent « chef » d'exploitation et fournissent un travail de tous les instants, qui alimente « l'effort de guerre ». Les femmes voient aussi leur rôle se renforcer dans l'enseignement et dans le monde hospitalier avec les infirmières.

Comme on l'a rappelé dans la première partie, les femmes étaient déjà bien représentées dans l'industrie. Mais durant la guerre, leur place se renforce, en particulier dans les usines d'armement, à la Poudrerie d'Angoulême par exemple.

À Angoulême dont on dit qu'elle est la ville la plus industrialisée entre Loire et Garonne, la situation des femmes au travail continue d'évoluer notamment après 1945. On note alors une croissance durable de l'activité féminine salariée.

Trois modifications majeures, concernant le travail des femmes, apparaissent après la Seconde Guerre mondiale : L'augmentation de la part des femmes dans la population active française, la diversification du travail féminin et la fin des bastions masculins.

Malgré ces avancées indéniables qui permettent aux femmes de briser le « plafond de verre » (ou « glass ceiling », expression née aux États-Unis dans les années 1970) et d'obtenir des postes à responsabilité, il persiste une grande inégalité, les femmes ayant des salaires inférieurs aux hommes, même une fois pris en compte l'écart de durée du travail.

---

## LES FEMMES ET LE TRAVAIL



---

## LES FEMMES ET LE TRAVAIL



## LES FEMMES ET LES LETTRES



L'histoire littéraire française peut se caractériser par la présence de femmes écrivains nombreuses à presque toutes les époques du Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine.

**Au Moyen Âge**, les femmes ne pouvaient prétendre à une formation scolaire ou universitaire, ce qui restera encore le cas pendant les siècles suivants. Certaines femmes pouvaient avoir accès à la lecture et à l'écriture dans les monastères et dans certaines familles aristocratiques souvent urbaines. Les milieux lettrés comme celui où grandit Christine de Pisan restent exceptionnels.

**Au XVI<sup>e</sup> siècle**, les femmes sont fort bien représentées sur la scène littéraire surtout au regard des siècles précédents. Entre 1497 et 1626, près de quarante femmes ont été publiées telle l'incomparable Marguerite d'Angoulême. Ces femmes aux origines sociales diverses provenant de milieux princiers, aristocratiques, bourgeois, religieux ou humanistes s'illustrent dans des genres variés allant de la poésie au traité en passant par la nouvelle, le roman, la biographie ou des mémoires.

**Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle**, certaines femmes cultivées et d'influence, organisent des salons littéraires, comme Julie d'Angennes duchesse de Montausier au Château d'Angoulême. Ces salons servent de lieux de rencontre et de débats dans le milieu intellectuel. À Paris déjà, sa mère dite « Arthénice » n'avait-elle pas été l'une des principales muses du salon littéraire de l'hôtel de Rambouillet à Paris ?

L'échange de correspondance est également une activité littéraire qu'exercent les femmes, ces courriers devant des témoignages célèbres d'une époque. Le cas des correspondances de l'épistolière Madame de Sévigné au XVII<sup>e</sup> siècle est à ce titre exemplaire. En Charente au XIX<sup>e</sup> siècle, les lettres échangées depuis Angoulême entre Zulma Carraud et Honoré de Balzac représentent un intérêt majeur quant à la vie et l'œuvre du grand écrivain.

**Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle**, plusieurs femmes vont s'illustrer à Angoulême en littérature. Presque toutes enseignantes, elles ont été des pionnières, créant et animant des cercles littéraires ou féminins. Passionnées de poésie, de langues populaires ou d'histoire locale, Mary Cressac, Odette Comandon, Denise Bélanger et Yvette Renaud honorent la culture à Angoulême sans oublier Jacqueline Labrégère-Baleix, journaliste à la Charente Libre et historienne.

## LES FEMMES ET LES LETTRES



**MARGUERITE DE VALOIS ANGOULÊME (1492-1549)**

*Reine de Navarre, écrivain et femme politique.*

Fille de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, sœur de François Ier, elle est née à Angoulême et reçoit une bonne éducation. Amoureuse des discours et de la poésie, Marguerite participera à l'essor fulgurant des arts et des lettres. Elle aura une forte influence sur le rôle intellectuel de la femme. La reine de Navarre consacra la fin de sa vie à l'écriture de comédies, de poèmes, d'essais, et même des confessions. Son œuvre majeure est l'Heptaméron.



**JULIE D'ANGENNES (1607-1671)**

*Duchesse de Montauzier, amie des Lettres.*

Fille aînée de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, elle est élevée au milieu de la plus brillante société. Elle épouse en 1645 Charles de Sainte-Maure, duc de Montauzier. Elle tient un salon littéraire au château d'Angoulême avant de devenir gouvernante du Grand Dauphin et des Enfants de France puis dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse.



**MARIE CAROLINE ROSALIE TIFFON DE SAINT-SURIN, dite ROSA (1795 - 1885)**

*Romancière, femme de culture.*

Issue d'un milieu bourgeois, elle se consacre à la littérature et fréquente les salons parisiens. Elle publie des romans, rédige des critiques littéraires et fonde le journal La Gazette des femmes. Madame de Saint-Surin aurait inspiré Balzac pour créer le personnage Madame de Bargeton dans les Illusions perdues.





**ZULMA CARRAUD (1796-1889)**  
*Amie de Balzac et écrivain.*

Épouse du Commandant Carraud, Inspecteur de la Poudrerie d'Angoulême, elle tisse une forte amitié avec Balzac, dont une longue correspondance en témoigne. Il séjourne trois fois à la Poudrerie d'Angoulême puis dans le domaine des Carraud. Elle écrit de nombreux livres pour enfants.



**MARGUERITE RIPPE, dite MARIE GOUNIN (1885-1973)**  
*Institutrice et poète.*

Institutrice à Vindelle, Nersac et à Angoulême, elle devient directrice d'école à Angoulême et membre fondatrice de l'Académie d'Angoumois. Marie Gounin est l'auteur de plusieurs recueils poétiques qui chantent la Charente de son enfance. Elle a célébré la beauté d'Angoulême dans une poésie.



**MARY CRESSAC (1900-1969)**  
*Professeure d'allemand, femme de lettres et poète.*

Elle écrit des chroniques régulières pour la Charente Libre sur « la Charente à Paris » et publie aussi des romans. C'est surtout en poésie qu'elle s'exprime notamment avec son dernier ouvrage: Les Remparts d'Angoulême. Auteure d'une biographie consacrée à son oncle, le Docteur Roux, et membre fondatrice de l'Académie d'Angoumois, elle en devient le premier chancelier en 1964. En 1960, l'ensemble de son œuvre est couronné par l'Académie française.



**ODETTE COMANDON**, dite

**LA « JHAVASSE DES CHARENTES »** (1913-1996)

*Auteur de comédies et de contes, actrice comique et conteuse en patois charentais.*

Passionnée pour le parler saintongeais, ses histoires inventées sont pleines de fantaisie et d'humour. Elle tient une rubrique hebdomadaire en patois dans le journal Le Sud Ouest qui lui apporte la notoriété. Éluë à l'Académie de Saintonge, la Jhavassee en devient la directrice et rentre aussi à l'Académie d'Angoumois qui vient d'être fondée.

Ses nombreuses pièces de théâtre obtiennent toutes un franc succès. Dans les années 1960-1970, elle est à l'apogée de son art par la diversité de ses productions comiques.



**YVETTE RENAUD** (1938-2016)

*Institutrice et historienne de la Charente.*

Passionnée par l'Histoire locale et militante féministe, elle publie de nombreux ouvrages sur des sujets liés au département: l'école, les chemins de fer, le vélo, les migrants ou le pays manslois. Elle écrit les biographies d'Alfred Renoleau et de Mathilde Mir. Son œuvre fait d'elle une des meilleures historiennes charentaises. Elle est également membre de l'Académie d'Angoumois. En 2008, elle consacre avec Bernard Bentz, un ouvrage dédié à l'histoire des rues et monuments d'Angoulême.



**DENISE BÉLANGER** (1922 - 2015)

*Professeur, chancelier de l'Académie d'Angoumois.*

Elle enseigne à Angoulême et devient une animatrice culturelle dynamique par ses nombreuses activités. Fondatrice de l'Académie d'Angoumois, chancelière, conférencière et présidente de plusieurs associations, elle voue une passion particulière à Honoré de Balzac et à Alfred de Vigny. Elle crée alors la Section charentaise des Amis d'Alfred de Vigny.

---

## LES FEMMES, LA RELIGION ET LES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET SOCIALES



Les femmes eurent de tout temps un rôle important quant à la religiosité, à la pratique des cultes et à l'éducation. Depuis la Rome impériale jusqu'à l'Angoulême gallo-romaine, des femmes choisirent d'adhérer à une religion parfois au risque de leur vie. La première mention d'une Angoumoisine chrétienne a été retrouvée au <sup>xix</sup> siècle sur une pierre funéraire gravée: Alocia vivas in deo (Alocie vit en Dieu). Au fil des siècles, plusieurs femmes marquèrent l'histoire religieuse de la Ville. Sainte Calpagnie n'était-elle pas engagée dans le sillage de Saint Ausone, le premier évêque d'Angoulême? Très vite des monastères féminins se développèrent telle l'Abbaye de Saint Ausone et durant la Contre-Réforme d'autres ordres religieux s'ancrèrent à Angoulême: Tiercelettes, Carmélites, Ursulines. Dans ces établissements, des femmes montrèrent des qualités d'enseignement, de rayonnement culturel et souvent aussi de solidarité à l'égard des plus démunis à une époque où l'Église prenait en charge hôpitaux et écoles.

## LES FEMMES, LA RELIGION ET LES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET SOCIALES

À l'exemple de ces femmes de religion, des princesses, des aristocrates, des bourgeoises s'engagèrent au service du culte, du chant et des œuvres sociales et éducatives. Ainsi, retrouvons-nous la demi-sœur de François Ier, Madeleine d'Orléans diriger l'Abbaye de Saint Ausone ou Hélié Guillebauld devenir la première supérieure de la congrégation des Filles de Sainte Marthe au service des pauvres et des malades. L'épouse d'un maire d'Angoulême, Louise Lériget, fut elle aussi au XVII<sup>e</sup> siècle une bienfaitrice des pauvres en finançant agrandissement et construction d'hôpitaux. Madame Sévenet illustrera au milieu du XX<sup>e</sup> siècle le combat des femmes en faveur des œuvres sociales. Elle présidera aux destinées de la Croix Rouge en Charente.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Sœur Saint Cybard, une religieuse de l'ordre Notre-Dame-des-Anges, sauvera une enfant juive de la déportation et deviendra Juste parmi les Nations.

Au XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle surtout, les œuvres sociales et éducatives longtemps régies par l'Église vont se laïciser progressivement. Ainsi, de nombreux orphelinats, écoles et hôpitaux vont passer sous l'autorité de l'État devenu républicain et laïque. Lucie Landré, institutrice et directrice de collège illustre parfaitement cette évolution. Attachée à la cause des femmes, à l'école laïque et à l'aide des plus pauvres, elle sera honorée « Juste parmi les Nations » en sauvant des enfants juifs de la Shoah.

---

## LES FEMMES, LA RELIGION ET LES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET SOCIALES



**MADELEINE D'ORLÉANS** (1476-1543)

*Abbesse de l'abbaye de Saint Ausone.*

Fille naturelle du Prince Charles d'Orléans (fils du Bon comte Jean) et de sa maîtresse Antoinette de Polignac, elle est la demi-soeur de François Ier et de Marguerite de Navarre. Elle dirige l'abbaye de Saint Ausone à l'emplacement de l'actuelle église.



**HÉLIE GUILLEBAULD** (1679)

*Première supérieure de la congrégation des Filles de Sainte Marthe d'Angoulême.*

À la construction de l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Anges qui doit réunir les différents hospices de la Ville, cette religieuse s'engage aux services des pauvres et des malades. Fondatrice de la congrégation des sœurs de Sainte Marthe, elle voue sa vie à cette institution. Ses cendres reposent dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu, ancienne chapelle des Cordeliers.



**LOUISE LÉRIGET** (1581-1631)

*Bienfaitrice de la Ville.*

Aux côtés de son époux Jean Guérin, maire d'Angoulême, elle consacre une grande partie de leur fortune à soulager les misères des pauvres et des malades. Avec son mari, elle finance l'agrandissement de l'hôpital Saint Roch ainsi que la construction de l'hôpital Notre-Dame-des-Anges.

---

---

## LES FEMMES, LA RELIGION ET LES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET SOCIALES



**MARIE DUNY** (1798-1874)  
*Bienfaitrice de la Ville.*

Cette fille d'Angoulême épouse Philippe Albert, député de la Charente. Elle s'implique dans les œuvres de bienfaisance en fondant l'orphelinat des petites filles confié aux Sœurs de la Sagesse. En souvenir d'un de ses enfants, elle donne à la Ville un immeuble et une rente pour les enfants de 0 à 12 ans, sans soins et abandonnés.



**MARIE-ÉLISABETH LACALLE,  
SŒUR SAINT-CYBARD** (1885-1969)  
*Religieuse, enseignante et « Juste parmi les Nations ».*

Directrice de l'Institution Saint André, ses qualités remarquables d'enseignante donnent un nouvel essor à cette école et contribue à son agrandissement. Nommée directrice à l'école Sainte Bernadette à Lesterps, elle y cachera pendant la période de la Seconde Guerre mondiale la petite Josie Lévy de confession juive. Elle sera reconnue en 2009, à titre posthume, « Juste parmi les Nations » par l'Institut Yad Vashem, le mémorial de la shoah à Jérusalem.



**LUCIE LANDRÉ** (1901-2003)  
*Directrice du Collège de l'Houmeau et « Juste parmi les Nations ».*

Elle n'était pas membre d'une organisation de Résistance, mais avait accepté de prendre deux fillettes juives chez elle, lors du rassemblement des juifs étrangers le 8 octobre 1942 à la Salle Philharmonique (devenue école de musique Place Henri Dunant à Angoulême).

Le 1<sup>er</sup> août 1993, l'Institut Yad Vashem a décerné à Lucie Landré le titre de « Juste parmi les Nations ». Son nom est désormais inscrit sur ce monument commémoratif ainsi que sur celui de Paris.

---

## LES FEMMES ET LEUR REPRÉSENTATION



Depuis l'antiquité, l'image de la femme a été utilisée dans tous les arts afin de représenter la beauté, des vertus, des religions, des pays ou des villes. À Angoulême, une femme sculptée sur le tympan du beffroi de l'Hôtel de Ville incarne la cité. Dans les jardins, Marguerite d'Angoulême trône toute de marbre semblant protéger le Château et la Ville, fierté des citoyens et citoyennes d'Angoulême pour cette femme de Lettres. À l'heure de la Révolution, c'est une femme, la déesse Raison qui fut portée en triomphe dans les rues de la Ville puis Marianne qui vint symboliser la République. Au bas de la statue élevée à la mémoire du Président Carnot, une femme représente la France qui se lamente de la mort du chef de l'État à l'heure de la toute jeune IIIe République.

Sur plusieurs monuments de la Ville, des femmes sont représentées exprimant la douleur de celles qui ont perdu les leurs. Il en est ainsi dans les jardins de l'Hôtel de Ville au pied du Monument des Mobiles ou sur le Monument aux Morts de Beaulieu. Au cimetière de Bardines, dominant le carré militaire des Morts pour la France, une femme immense, la Gallia, semble s'élever dans le ciel d'Angoulême.

Des déesses mères de l'antiquité païenne à la Vierge Marie, les représentations des divinités féminines furent nombreuses. Sur le tympan de l'église d'Obézine, le sculpteur Raoul Verlet a représenté la Vierge Marie. Mais pas uniquement sur des édifices religieux puisque trois Notre-Dame s'exposent dans la rue du même nom mais encore, une autre vierge rue du Gond dans le quartier de l'Houmeau.

Plus récemment, les femmes apparaissent sur les Murs peints de la Ville : Les plus connues sont des images de femmes rêvées telle la Fille des remparts du boulevard Pasteur ou la femme sur le mur peint d'Yslaire square Saint André. D'autres incarnent des femmes fortes aventureuses (Natacha, l'héroïne de BD belge à l'angle de la rue de l'Arsenal et de la rue Hergé) ou influentes, parfois dotées de pouvoirs de pouvoir magiques (Karaba de l'opus Kirikou et la sorcière rue Saint Cybard).



## LES FEMMES ET LEUR REPRÉSENTATION

### Femme représentant la Cité d'Angoulême

*Bas-relief sculpté du XIX<sup>e</sup> siècle sur les plans de l'architecte Abadie dans le tympan dominant la fenêtre centrale du beffroi de l'Hôtel de Ville.*

À la suite de la refondation de la commune par le roi Charles V en 1375, la Ville est ici personnalisée en femme et reçoit les clés de la cité.

### Femme représentant la France

*Monument à la mémoire du Président de la République Sadi Carnot assassiné, place New York. Sculpture de 1897 réalisée par Raoul Verlet.*

Au pied du monument, la France en deuil, assise, est représentée sous les traits d'une femme enfermée dans sa douleur.

### Femme incarnant la Déesse Raison

*À l'heure de la Révolution française, la vierge est remplacée par une autre femme, une déesse de la Raison.*

Il s'agissait de glorifier la Raison qui remplaçait l'obscurantisme et allait éclairer l'humanité. Une jeune femme d'Angoulême, très belle selon les textes de l'époque, fut portée en procession jusqu'à la cathédrale devenue son temple. En 1793, le culte de la Déesse Raison va remplacer dans la Cathédrale d'Angoulême le rite catholique.

### Femme représentant la déesse Artémis ou Diane

*Statue de béton comprimé placée au milieu de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Angoulême.*

Cette réplique réalisée à la demande de l'architecte Abadie en 1868 d'un antique exposé au Louvre. Diane de Gabies semble accueillir le public. Elle est habituellement identifiée comme Artémis, déesse vierge de la chasse et de la nature sauvage.

### Femme méditant après la mort des mobiles de la Charente

*Sculpture en pierre réalisée par Raoul Verlet 1887 dans les jardins de l'Hôtel de Ville.*

Le monument se présente sous la forme d'une haute pyramide funéraire en hommage aux 661 victimes Charentaises de la guerre de 1870-71. Au pied du monument une femme veille, il s'agit de l'allégorie de la France armée. Assise et farouche dans son voile de grand deuil, elle est vêtue d'une cuirasse et s'appuie sur une large épée ornée d'une croix de Lorraine.

### Femme représentant l'allégorie de la Victoire

*Sculpture du monument aux morts qui domine le carré militaire du cimetière de Bardines.*

Réalisée par Raoul Verlet et Truffaut, le monument est inauguré 1901 à l'initiative du général Philebert, délégué général du Souvenir français. Au sommet de l'édicule, une Victoire ailée, dite Gallia, aux pieds nus et au sein dénudé, étend son bras droit sur les tombes des militaires. Sa main gauche repose sur une grande épée.



### **La Marianne**

**Deux bustes sont présentés dans les Salons de l'Hôtel de Ville.**

Le salon d'honneur conserve une statue de bronze datée de 1889. Une seconde Marianne inspirée par l'univers de la Bande dessinée trône désormais dans le salon des mariages, dessinée par Florence Cestac et sculptée par Jean-Marie Pigeon.

### **Femmes représentant la Comédie**

*Sculpture sur le fronton de la façade du Théâtre.*

Élevé en 1867 et 1870 par l'architecte Antoine Soudée, le théâtre est couronné par deux sculptures de Jules Blanchard, à gauche le Drame, et droite la Comédie représentée sous les traits d'une femme.

### **Femme représentant l'allégorie de l'abondance**

*Sculpture sur la Caisse d'épargne place Marengo.*

Cette œuvre en pierre d'Émile Peyronnet, réalisée en 1909, représente une allégorie féminine vêtue d'une tunique antique et pieds nus tenant un registre dans la main droite et un rameau dans sa main gauche. À ses pieds sont figurés des symboles d'abondance, gerbe de blé et corbeille de fruits.

### **Femmes représentant des allégories**

*Sculptures allégoriques au Centre communal d'action sociale.*

Entre 1937 et 1939, le sculpteur Charles André Valère Juin (1885-1958), a orné le bâtiment élevé par Roger Baleix de frises allégoriques représentant des femmes.

### **Natacha**

*Mur peint BD réalisé en 1999 à l'angle de la rue de l'Arse-  
nal et de la rue Hergé.*

L'auteur de BD Belge François Walthéry a imaginé cette hôtesse de l'air vive dans les pages de Spirou en 1970, époque où les héroïnes se comptaient sur les doigts de la main dans la BD. Natacha vit quantité d'aventures tumultueuses un rapport avec les avions de ligne qui l'amènent à voyager aux quatre coins du monde. Féministe et célibataire endurcie, fait preuve d'un courage exemplaire dans les pires situations mais elle a un caractère bien trempé et a des réactions violentes face à la cruauté gratuite ou des insultes.

### **Karaba la sorcière**

*Mur peint BD réalisé en 2013 rue Saint-Cybard.*

Dans le film d'animation Kirikou et la Sorcière réalisé par Michel Ocelot en 1998, Karaba la méchante sorcière est remplie de haine profonde des hommes ce qui l'amène à maudire tout un village en le desséchant, le privant de lumière, d'eau, de fleurs. En réalité, Karaba est une victime qui a eu le courage de punir ses bourreaux qui sont les villageois. L'épine empoisonnée dans son dos est un symbole pour un viol collectif et sa malédiction du village est sa réaction à son rejet par les autres membres de la communauté. L'auteur a par là voulu dénoncer les viols de guerre et leur processus de rejets.

### **Femmes en deuil et femme représentant l'allégorie de la France**

#### ***Sculptures et relief en pierre du Monument aux morts place Beaulieu.***

Ce monument fut édifié en 1925-26 en hommage aux morts de la Première Guerre mondiale. C'est l'architecte angoumoisais Baleix et le sculpteur Peyronnet qui remportèrent le concours. Trois figures féminines y sont représentées. À gauche, une statue de femme âgée symbolise la mère du soldat mort et à droite une femme jeune et un enfant représentent la veuve et l'orpheline.

La femme sculptée en relief sur la partie haute est représentée de face, en pied, la tête couverte d'une sorte de voile. Il s'agit d'une allégorie de la France qui distribue des deux mains, levées en signe de victoire, des couronnes de laurier à ses enfants tombés pour la Patrie.

### **Femme victime des camps de concentration**

#### ***Bas-relief de pierre sculptée du monument de la déportation avenue Gambetta à proximité de la gare.***

Ce monument est l'œuvre du sculpteur angoumoisais René Pajot. Il a été inauguré en 1966 en l'hommage aux martyrs de la déportation 1940 – 1945. Il représente une croix de lorraine au pied de laquelle apparaissent un homme et une femme représentant deux déportés enchaînés.

### **Femme sous les traits de la Vierge Marie, mère de Jésus**

#### ***Des représentations de la Vierge Marie sont présentes dans tous les sanctuaires catholiques d'Angoulême sous les traits d'une jeune femme tenant dans presque tous les cas son fils Jésus dans ses bras.***

La plus vénérable de ces œuvres est celle représentant la Vierge à l'enfant placée sur l'autel de la chapelle d'Obézine. Cette statue de bois a été reconstituée après la Révolution française qui vit la destruction de la statue d'origine malgré le combat d'une femme, la citoyenne Thirion.

Sur le tympan de la façade du même édifice apparaît la Vierge protectrice, sculptée en 1900 par Raoul Verlet.

Une autre Vierge Marie toute dorée à l'origine domine le pignon de la façade. Le cœur qu'elle portait rassemblait les noms des enfants d'Angoulême.

Les 5 magnifiques vitraux du chœur, œuvre des frères Mauméjean en 1942, présentent les principales étapes de la vie de la Vierge Marie : L'Assomption, l'immaculée conception, l'annonciation, la visitation et les noces de Cana.

Au cœur du Vieil Angoulême trois statues ont donné leur nom à une rue, celle des Trois Notre-Dame. Dans des niches apparaissent les œuvres représentant la Vierge Marie.

Une des plus monumentales représentations de la Vierge Marie est celle en pierre polychrome de la rue du Gond à L'Houmeau.

### **Marguerite d'Angoulême**

#### ***Statue de marbre dans les jardins de l'Hôtel de Ville***

Au pied du donjon des comtes d'Angoulême la statue de Marguerite de Valois Angoulême, reine de Navarre, trône. La sœur de François Ier est ici représentée couronnée et en robe d'apparat par le sculpteur Jacques Badiou de la Tronchère en 1872. Cette statue féminine dans les jardins de l'hôtel de ville est assez majestueuse et illustre le rôle éminent de Marguerite auprès des arts et des lettres. Presque en face rue de l'Arsenal, sur la façade néo-renaissance d'un immeuble très étroit, un visage féminin coiffé à la mode du XVI<sup>e</sup> siècle semble regarder l'Hôtel de Ville. S'agit-il d'une autre représentation de notre Marguerite d'Angoulême ?

### **Les Cariatides**

#### ***Sculptures en pierre sur la cheminée des Grands Salons de l'Hôtel de Ville et au centre-ville.***

Figures hiératiques dans l'antiquité grecque, les Cariatides apparaissent essentiellement dans la décoration architecturale des édifices. Il s'agit de statues de femmes, sculptées par M. Tournier, vêtues de longues tuniques. Elles semblent soutenir le fronton blasonné de la cheminée monumentale. Deux autres cariatides sculptées se trouvent sur la façade d'un ancien magasin aujourd'hui rue Hergé à l'entrée de la rue piétonne en venant de l'Hôtel de Ville. La Fontaine Wallace du Jardin vert est constituée elle aussi de cariatides en fonte, plus lascives avec des drapés plus moulants.